



# LIVRET DES CLUBS

---

2022-2023

# LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS REMERCIE SES PARTENAIRES



# SOMMAIRE

<b>I. CIRCULAIRE DE RENTRÉE .....</b>	<b>5</b>
1. Le mot du Président .....	6
2. À quoi sert ma licence ? .....	7
3. Procédure d'affiliations .....	8
4. Tarifs d'affiliation par ligue .....	10
5. Certificat médical .....	13
<b>II. LA VIE DES CLUBS .....</b>	<b>14</b>
<b>A. Compétitions.....</b>	<b>15</b>
1. Interclubs : composition des groupes et calendrier .....	16
2. Le site Internet de la Direction Nationale de l'arbitrage.....	17
<b>B. Structuration et développement.....</b>	<b>18</b>
1. Créez des passerelles avec les écoles qui participent au programme Class'Échecs.....	19
2. Asso Connect, partenaire de la FFE au service des clubs.....	20
3. Tous les documents pour les clubs réunis dans une rubrique .....	22
4. Kit numérique des clubs d'échecs.....	23
5. Comment rédiger un projet associatif pour votre club d'Échecs ? .....	24
6. Le compte asso est indispensable pour votre club : comment l'utiliser ?.....	25
7. Quels leviers de développement pour votre club d'échecs ?.....	26
8. Guides pratiques pour la vie des associations .....	27
9. Défisiscalisation des dons pour les clubs d'échecs .....	28
10. Guide du CNOSF des dispositifs de soutien aux associations sportives .....	29
11. Déduction fiscale des cotisations des adhérents des clubs d'échecs .....	30
12. Le point sur la fiscalité du bénévolat.....	31
13. Variantes, boutique partenaire de la FFE .....	32
<b>C. Prévention des violences .....</b>	<b>33</b>
1. La FFE s'engage pour la prévention des violences dans le sport. ....	34
2. Outils pour la prévention des violences sexuelles dans le sport.....	36
3. Campagne de sensibilisation et de prévention des violences dans le sport. ....	37
4. Contrôle de l'honorabilité des encadrants et exploitants licenciés des fédérations sportives .....	38

## **D. Santé - Social - Handicap 40**

- 1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans votre club..... 40
- 2. Recensez votre club sur le Handiguide des Sports ..... 41
- 3. Votre club est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Faites-le savoir ! ..... 43
- 4. Nutrition, programme 2e cerveau..... 44
- 5. Jeu d'échecs et santé mentale..... 45

## **E. Mixité ..... 47**

- 1. Formation des dirigeantes ..... 48
- 2. En replay : table ronde jeu d'échecs et mixité ..... 49
- 3. S'adresser à tous les publics à travers l'écriture ..... 50

## **F. Formation et pédagogie ..... 51**

- 1. Découvrez les ressources pédagogiques de notre partenaire Apprendre les Échecs en 24h..... 52
- 2. Intervenants échecs : obtenez un diplôme fédéral ! ..... 54
- 3. Masterclasses : plus de 100h de cours en vidéo à votre disposition ..... 55
- 4. Échec et Mat Junior, un outil pédagogique pour enseigner les échecs ..... 56
- 5. Formez-vous avec les Centres régionaux et départementaux olympiques et sportifs..... 57
- 6. Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs ..... 58

## **G. Communication ..... 59**

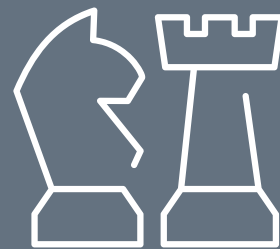
- 1. Communiquer autour du jeu d'échecs..... 60
- 2. Animez le site internet et les réseaux sociaux de votre club..... 61

## **H. Événements ..... 62**

- 1. Participez au Global Chess Festiva..... 63

# Circulaire de rentrée

---



# 1 LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères amies, chers amis,

L'annonce de la nouvelle saison est un moment important. Je souhaite en profiter pour rappeler la mission première de notre équipe : développer notre sport et valoriser toutes les vertus qu'il offre aux pratiquants. Ce développement c'est vous, les clubs et les passionnés qui œuvrez au quotidien pour le porter et je vous en remercie chaleureusement.

Notre Fédération vous accompagne et s'efforce chaque jour de vous donner tous les outils et tous les moyens de réaliser vos projets sportifs et associatifs.

Cette année a été marquée par l'obtention de deux reconnaissances institutionnelles majeures : la délégation ministérielle et l'entrée au Comité National Olympique du Sport Français en tant que 109e membre. Cela se traduira par plus de moyens humains et financiers au niveau national mais également par des aides sur les territoires grâce à l'accès aux Comités Régionaux et aux Comités Départementaux Olympiques et Sportifs.

Maxime Vachier-Lagrave est champion du monde de blitz, la France vice-championne d'Europe des Nations et Alireza Firouzja a atteint le deuxième rang mondial. Ces champions et ces performances sportives nous donnent une visibilité médiatique importante et proposent des rôles modèles inspirants.

Le nombre de primo-licenciés record de la saison (28 052 au 11 août !) atteste de votre réussite à transformer une dynamique en une performance hors-norme. C'est grâce à l'engagement de toutes et tous que notre FFE a atteint l'un de ses plus hauts nombres d'affiliations.

Les entreprises retrouvent également un intérêt pour notre Fédération avec plus de 100 000€ de partenariat sur la saison et l'arrivée de partenaires prestigieux : Microsoft Azure, Crédit Mutuel Enseignant, Mutualia, AESIO Mutuelle et A2 Consulting.

Enfin, les institutions ont également démontré des ambitions fortes à nos côtés. La subvention ANS est portée à 463 700€ partagés entre les 177 actions proposées par les clubs, ligues et comités. Fidèle à notre volonté de transparence, les montants attribués à chacun sont détaillés sur le site fédéral.

Pour la saison 2022-2023, comme nous nous y étions engagés, le livret des clubs - un outil essentiel d'information - est disponible à la mi-août pour vous donner le temps de préparer sereinement la rentrée et la traditionnelle accélération de septembre dont le coup d'envoi sera donné par le forum des associations et l'accès au dispositif Pass'Sport.

Cette saison, les Commissions vous proposent de nombreux programmes que vous pouvez vous approprier pour porter le développement de vos structures. Class'Échecs pour les scolaires, la formation des entraîneurs, la formation des dirigeantes, ainsi que les propositions de la très active commission Santé, Social et Handicap.

Je porte chaque jour le désir de pouvoir dialoguer avec vous, de la manière la plus directe possible pour vous rendre compte de nos actions. Je vous donne donc rendez-vous le mardi 20 septembre à 19h30 sur notre chaîne Twitch pour le traditionnel point info de rentrée de la FFE.

Chères amies, chers amis, je vous souhaite une excellente rentrée : dynamique, sportive et passionnée.

Amicalement,

**Éloi Relange**

## 2 À QUOI SERT MA LICENCE ?

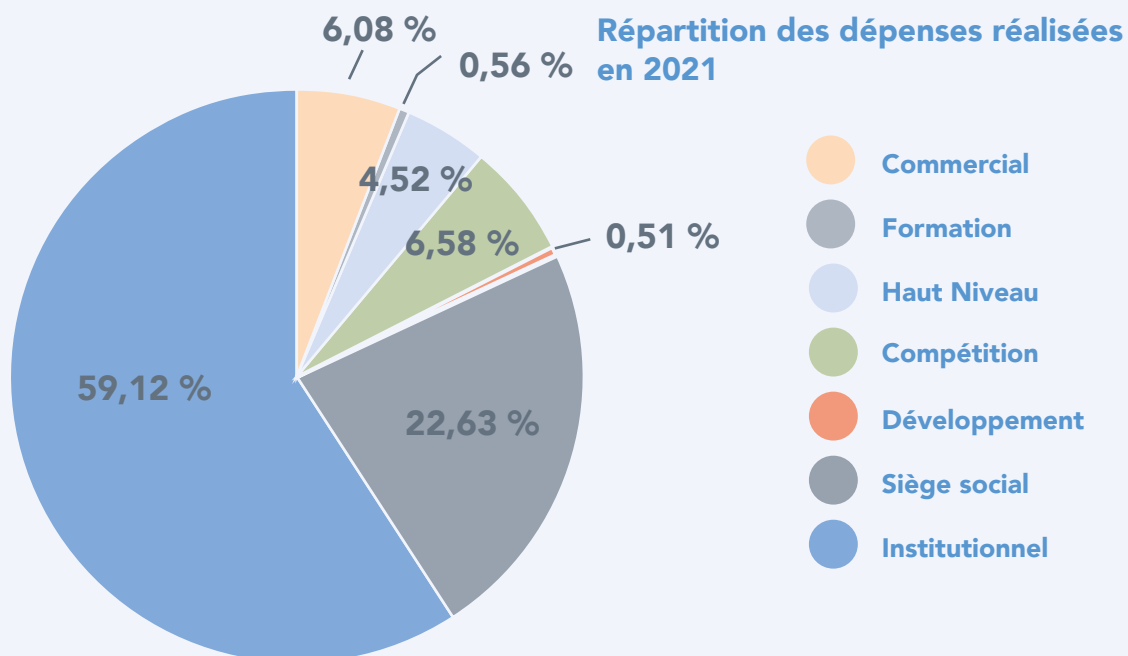
Ma licence me permet d'être assuré dans mon club. Elle me permet aussi de participer aux compétitions homologuées par la Fédération Française des Échecs (FFE) tout au long de l'année.

Il y a deux types de licence :

- La licence A permet d'accéder à l'ensemble des compétitions proposées par la FFE.
- La licence B donne seulement accès aux tournois en cadence rapide ou blitz.

Ma licence me permet d'être dirigeant de mon club et si je le souhaite de participer à la vie fédérale au sein d'un organe déconcentré (un comité départemental, une ligue) ou d'une instance fédérale (le comité directeur, une direction nationale ou une commission).

Tout cela est décrit en détail dans le règlement intérieur de la Fédération et [téléchargeable sur le site fédéral](#).



# 3 PROCÉDURE D’AFFILIATIONS

## Il existe 2 licences :

- **la Licence A** permet de participer à toutes les compétitions. Elle donne droit au classement Élo et au classement Élo Rapide.
- **la Licence B** ne permet de participer à des parties officielles que dans le cas où elles ont une durée inférieure à 60 minutes.

La Licence A et la Licence B permettent de voter et de se présenter à tout poste de responsabilité.

Tous les licenciés bénéficient de l’assurance FFE lors de la pratique des activités ainsi que lors des déplacements aller-retour : une Individuelle Accident, une garantie Responsabilité Civile.

L’attestation d’assurance est disponible dans les espaces clubs et sur le site FFE.

**Mutations** : les joueurs mutés (cf. Règles Générales – livre FFE) doivent être licenciés au plus tard le **30 novembre** (cachet de la poste faisant foi).

## La prise de licences :

> [Voir Consignes pour la prise de licences.](#)

## Les tarifs par catégories (part fédérale)

Catégories	Années de naissance	Lic. A	Lic. B
Vétéran	Né en 1957 et avant	27 €	5 €
Senior Plus	Né de 1958 à 1972	27 €	5 €
Senior	Né de 1973 à 2002	27 €	5 €
U20 (junior)	Né en 2003 et 2004	14 €	1.5 €
U18 (cadet)	Né en 2005 et 2006	14 €	1.5 €
U16 (minime)	Né en 2007 et 2008	9 €	1.5 €
U14 (benjamin)	Né en 2009 et 2010	9 €	1.5 €
U12 (pupille)	Né en 2011 et 2012	9 €	1.5 €
U10 (poussin)	Né en 2013 et 2014	9 €	1.5 €
U08 (petit poussin)	Né en 2015 et après	9 €	1.5 €

La licence est constituée de la part fédérale à laquelle s’ajoute la part Ligue et Comité départemental qui ne peut excéder la part FFE, dans chaque catégorie.



## Cotisation club

Le montant de la cotisation club est fonction du nombre de voix dont dispose le club à la fin de la saison précédente, **soit au 31.08.2022** pour cette nouvelle saison.

### Barème de la cotisation-club :

Nombre de voix	Montant de la cotisation-club
De 0 à 1 voix	38 €uros
2 voix	45 €uros
3 voix	50 €uros
4 voix	60 €uros
5 voix	70 €uros
6 voix	80 €uros
7 voix	90 €uros
8 voix et plus	100 €uros



VOTRE CORRESPONDANTE  
POUR LES LICENCES

**Laetitia Chollet**

laetitia.chollet@ffechecs.fr / 01 39 44 65 83

# 4 TARIFS D’AFFILIATION PAR LIGUE

## Licence A

Ligue	Vet, Sep Sen	U20 (jun)	U18 (cad)	U16 (min)	U14 (ben)	U12 (pup)	U10 (pou)	U08 (ppo)
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> Auvergne Dauphiné-Savoie Lyonnais	46 €	26 €		16 €			14 €	
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b> Bourgogne Franche-Comté	44 €	25 €		15.5 €			13.5 €	
<b>Bretagne</b>	48.5 €	25 €				14.5 €		
<b>Centre-Val de Loire</b>	51 €	27 €				17 €		
<b>Corse</b>	38 €	20 €		12 €			10 €	
<b>Grand Est</b> Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	47 €	24 €		16 €			13 €	
<b>Guadeloupe</b>	42 €	28 €				18 €		
<b>Guyane</b>	30 €	15 €				10 €		
<b>Hauts de France</b> Nord-Pas de Calais Picardie	47 €	26 €		18 €			16 €	
<b>Ile-de-France</b>	49 €	26 €		17 €			15 €	
<b>Martinique</b>	50 €	28 €				18 €		
<b>Normandie</b> Basse-Normandie Haute-Normandie	45 €	26 €		16.5 €			14.5 €	

Ligue	Vet, Sep Sen	U20 (jun)	U18 (cad)	U16 (min)	U14 (ben)	U12 (pup)	U10 (pou)	U08 (ppo)
<b>Nouvelle Aquitaine</b> Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	47 €	25 €		16 €			14 €	
<b>Nouvelle Calédonie</b>	29,5 €	16,75 €				12,5 €		
<b>Occitanie</b> Languedoc Midi-Pyrénées	48 €	24 €		15.5 €			14.5 €	
<b>Provence-Alpes- Côte d'Azur</b> Côte d'Azur Provence	43 €	25 €		15 €			14 €	
<b>Pays de Loire</b>	48 €	25 €		16.5 €			14.5 €	
<b>Polynésie</b>	27 €	14 €				9 €		
<b>Réunion (La)</b>	44 €	22 €		15.5 €			11.5 €	

## Licence B

Ligue	Vet, Sep Sen	U20 (jun)
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> Auvergne Dauphiné-Savoie Lyonnais	8 €	3 €
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b> Bourgogne Franche-Comté	8 €	3 €
<b>Bretagne</b>	8 €	3 €
<b>Centre-Val de Loire</b>	10 €	3 €
<b>Corse</b>	5 €	1.5 €

Ligue	Vet, Sep Sen	U20 (jun)
<b>Grand Est</b> Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	8 €	3 €
<b>Guadeloupe</b>	10 €	3 €
<b>Guyane</b>	6 €	2 €
<b>Hauts de France</b> Nord-Pas de Calais Picardie	10 €	3 €
<b>Ile-de-France</b>	9 €	3 €
<b>Martinique</b>	10 €	3 €
<b>Normandie</b> Basse-Normandie Haute-Normandie	8 €	3 €
<b>Nouvelle Aquitaine</b> Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	8 €	3 €
<b>Nouvelle Calédonie</b>	10 €	2.5 €
<b>Occitanie</b> Languedoc Midi-Pyrénées	9 €	3 €
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> Côte d'Azur Provence	8 €	3 €
<b>Pays de Loire</b>	8 €	3 €
<b>Polynésie</b>	3 €	1.5 €
<b>Réunion (La)</b>	8 €	1.5 €

## 5 CERTIFICAT MÉDICAL



La loi Sport de mars 2022 a modifié le code du Sport et notamment l'article L. 231-2 concernant l'obligation d'un certificat médical pour les personnes majeures.

Sur proposition de la Commission médicale\*, la Fédération a souhaité assouplir la procédure qui devient désormais similaire pour les majeurs et les mineurs souhaitant se voir délivrer une licence A ou B.

L'adhérent remplit un questionnaire de santé :

- Pour les mineurs, il s'agit d'un modèle obligatoire du Ministère des Sports (fixé par l'arrêté du 7 mai 2021).
- Pour les majeurs, il s'agit d'une version allégée par la Fédération.

Ce questionnaire de santé est soumis au secret médical : il doit être rempli individuellement et **ne doit pas être remis au club par la personne souhaitant obtenir une licence.**

Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « non » à toutes les questions, elle est dispensée de fournir un certificat médical de non contre-indication. La personne atteste avoir répondu « non » à l'ensemble des questions. **Cette attestation doit être conservée par le club.**

Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « oui » à l'une des questions, **l'obtention d'un certificat médical est obligatoire.** Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.

Le club délivrant la licence doit indiquer sur l'espace intranet fédéral (<http://clubs.echecs.asso.fr>), en cochant la case correspondante sur la fiche du licencié, que ce dernier a fourni un certificat médical ou qu'il a attesté par écrit être dispensé de cette obligation.

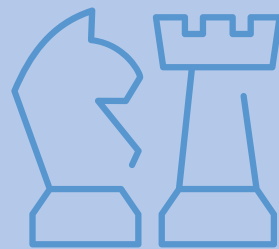
*\*et sous réserve du vote en cours du Comité Directeur*



**L'ensemble des questionnaires et attestations à remplir est disponible sur le site fédéral**

# La vie des clubs

---



# **A.**

# **Compétitions**

# 1 INTERCLUBS : COMPOSITION DES GROUPES ET CALENDRIER



Le championnat de France des clubs débutera le week-end des 15 et 16 octobre.

À chaque équipe, son objectif : accession à la division supérieure, maintien ou simple plaisir de jouer aux échecs. Autant d'enjeux divers qui font de ces «Interclubs», dont la mobilisation ne se dément jamais, un ciment et une dynamique importante de nos clubs.

En attendant ce grand chassé-croisé national, les groupes de NI, NII et NIII sont disponibles sur le site fédéral, sur la page «Compétitions», rubrique «Par équipes».

Le calendrier des interclubs est disponible, [cliquez ici pour le découvrir.](#)



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ

**Jordi Lopez, Directeur Technique fédéral**

[jordi.lopez@ffechecs.fr](mailto:jordi.lopez@ffechecs.fr)

et

**Jean-Christophe Carpentier, Président de la  
Commission Technique**

[jc.carpentier@ffechecs.fr](mailto:jc.carpentier@ffechecs.fr)



**Retrouvez tous les contacts interclubs ici**



## 2 LE SITE INTERNET DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE



Le site Internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage regroupe toutes les informations nécessaires aux arbitres. Il constitue un outil permettant une plus grande facilité d'échanges avec les arbitres et les directions régionales de l'arbitrage. Ajoutez-le dès maintenant à vos favoris !



**Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage**

<https://dna.ffechecs.fr/>

**B.**

**Structuration et  
développement**

# 1 CRÉEZ DES PASSERELLES AVEC LES ÉCOLES QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME CLASS'ÉCHECS



Afin de favoriser la pratique du jeu d'échecs dès le plus jeune âge, la Fédération Française des Échecs a lancé Class'Échecs, programme d'accompagnement complet et gratuit pour les professeurs des écoles primaires qui souhaitent initier leurs élèves aux Échecs dès la rentrée de septembre 2022. Les écoles inscrites bénéficient d'un important soutien pour animer les séances d'initiation aux échecs dans les classes, avec des kits gratuits et des séances clés en main pour les professeurs.

**Avec l'aide des ligues et des partenaires, plus de 1500 kits seront expédiés pour la rentrée 2022**, preuve de l'intérêt que suscitent les échecs !

**Afin de créer des passerelles entre ces nombreuses écoles et les clubs, la FFE met à votre disposition une carte interactive des écoles qui participent à ce programme.** L'objectif est de faire venir les écoliers de Class'Échecs dans votre club, par exemple par l'intervention d'un animateur du club dans l'école ou l'organisation d'un tournoi scolaire.

La FFE remercie l'ensemble des partenaires qui soutiennent ce programme : le [Ministère de l'Éducation nationale](#), l'[USEP](#), [Crédit Mutuel Enseignant](#), l'[Échiquier de la Réussite](#) et [A2 Consulting](#).



**Découvrez la carte des écoles qui participent à Class'Échecs**

**Le site de Class'Échecs**

## 2 ASSO CONNECT, PARTENAIRE DE LA FFE AU SERVICE DES CLUBS



La Fédération Française des Échecs est heureuse de vous annoncer la signature d'un partenariat avec AssoConnect, [le premier logiciel de gestion en ligne tout-en-un pour les associations](#).

Très facile d'utilisation, AssoConnect ne nécessite aucune compétence technique ou comptable et permet aux responsables associatifs et bénévoles de gérer sur une même plateforme tous les aspects de la vie de leur club : gestion des membres, adhésions, collecte de paiements, comptabilité, événements, e-mailing... Idéal pour vous simplifier la vie, et ainsi économiser un temps précieux que vous pourrez consacrer pleinement aux activités échiquéennes !

**Vous pouvez dès à présent [tester gratuitement AssoConnect pendant 14 jours, pour découvrir cet outil et ses nombreuses fonctionnalités.](#)**

Pour vous accompagner et répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser après avoir testé cet outil, la FFE a organisé un webinaire durant lequel Laurie Delorme, Présidente de Marseille Échecs, et Philippe Vidoni, vice-président de Saint Maur Echecs, ont expliqué leur utilisation d'AssoConnect au quotidien et les bénéfices qu'ils en retirent. Étienne Barrand d'AssoConnect était également présent pour vous apporter tous les éclaircissements nécessaires. [Nous vous invitons à regarder ce webinaire en replay sur notre chaîne Youtube.](#)

En utilisant AssoConnect, vous choisissez un logiciel reconnu et plébiscité par les clubs comme les vôtres :

- 20.000 associations, de toutes tailles et de tous secteurs, utilisent déjà AssoConnect, soit 5 millions de membres.
- 3 millions d'heures de gestion ont été gagnées par ces associations en 2021.
- 9 associations sur 10 constatent que le logiciel les aide à structurer leur gestion, et facilite par ailleurs les passations de Bureau.
- En moyenne, les associations notent un gain de 60 heures par an sur leur gestion comptable.

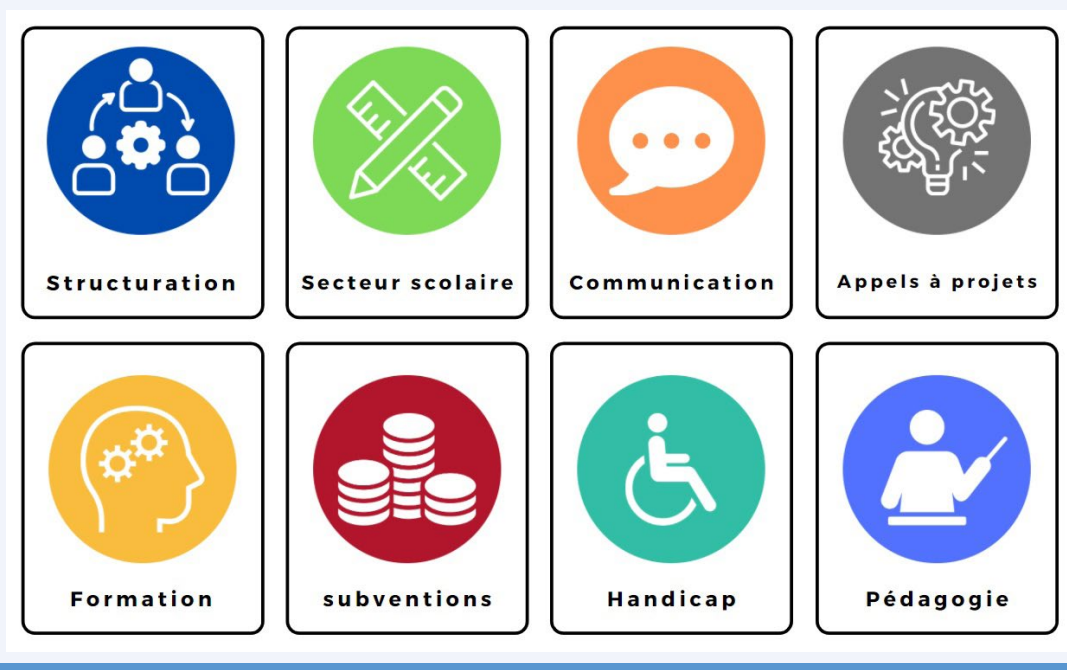


**Regardez le replay du séminaire de présentation d'AssoConnect**



**Testez gratuitement AssoConnect pendant 15 jours**

### 3 TOUS LES DOCUMENTS POUR LES CLUBS RÉUNIS DANS UNE RUBRIQUE



Afin de faciliter la vie des clubs, nous avons créé une rubrique qui regroupe tous les documents utiles au quotidien. Que vous souhaitiez organiser un tournoi, mettre en place une activité scolaire Échecs ou encore communiquer auprès de partenaires, vous y retrouverez toutes les ressources indispensables pour votre club !

[> Découvrez la rubrique «Documents pour les clubs»](#)

## 4 KIT NUMÉRIQUE DES CLUBS D'ÉCHECS



### Kit numérique des clubs d'échecs

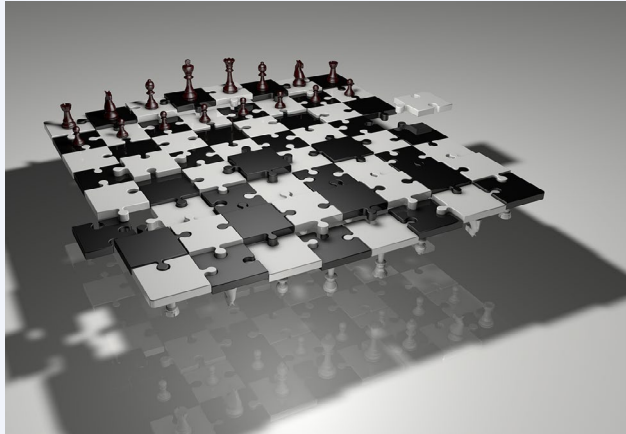


Avec la crise sanitaire, de nouvelles pratiques échiquéennes et des outils en ligne se sont développés. C'est pourquoi la Fédération Française des Échecs a souhaité mettre à votre disposition un kit numérique des clubs, pour vous aider à utiliser les principaux outils en ligne.

#### > Ressources en ligne :

- Les outils de financement en ligne.
- Comment organiser son tournoi en ligne ?
- Réussir sa réunion en ligne.
- Créer et animer le site internet de son club.
- Créer et animer les réseaux sociaux de son club.
- Masterclass spéciale Cours en ligne pour entraîneurs/animateurs de clubs

# 5 COMMENT RÉDIGER UN PROJET ASSOCIATIF POUR VOTRE CLUB D'ÉCHECS ?



Le projet associatif est un document qui exprime les ambitions de votre club. Il définit le cadre, exprime les évolutions souhaitées en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de la structure.

Véritable boussole pour vous guider au quotidien dans la mise en œuvre de la stratégie pour votre club, le projet associatif est désormais un document de référence indispensable dans vos rapports avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou privés. De plus, il constitue un atout lors des candidatures à des appels à projets, permettant de montrer le rôle de votre club dans la vie locale.

## **Votre projet associatif répond globalement à trois grandes questions :**

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment pouvons-nous y aller ?

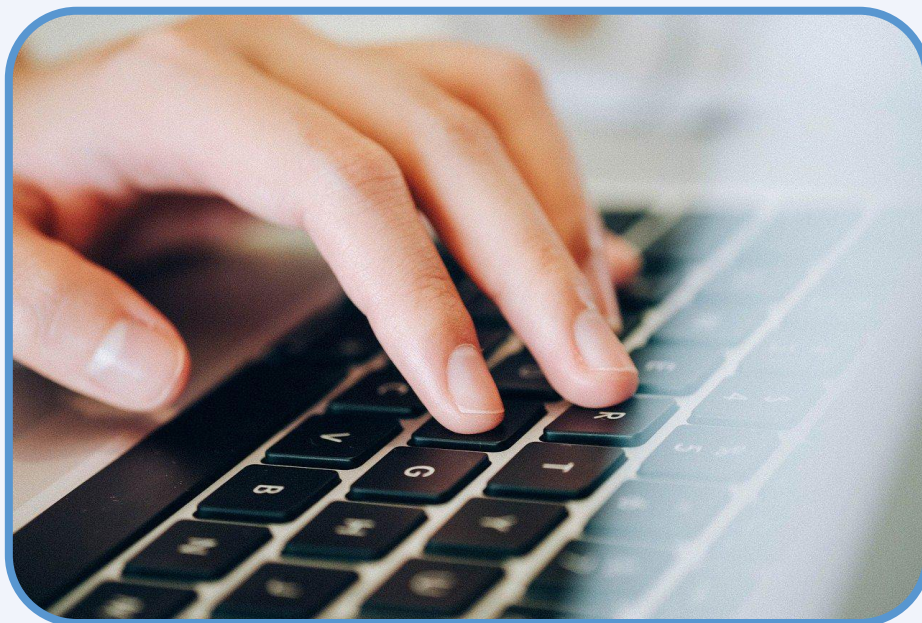
Les joueurs d'échecs ont, pendant leur partie, un plan ; de la même façon, les clubs ont un projet associatif !

## **> Ressources en ligne :**

- Guide de la construction du projet associatif du CNOSF.
- Plaquette du CNOSF sur les leviers de développement des clubs.
- Guide du projet associatif dans les ligues et les comités.
- Exemple : guide méthodologique du projet associatif du département de l'Oise.



## 6 LE COMPTE ASSO EST INDISPENSABLE POUR VOTRE CLUB : COMMENT L'UTILISER ?



Le compte asso est devenu incontournable pour les clubs d'échecs qui souhaitent effectuer des demandes de subventions.

Nous mettons à votre disposition de nombreuses ressources en ligne afin de faciliter la prise en main de cet outil :

### > Ressources en ligne :

- Accéder à la plateforme des demandes de subvention
- La présentation du compte asso
- Foire aux questions
- L'assistance en cas de problème
- Tutoriel guide technique (PDF)
- Tutoriel vidéo : Création du compte et ajout de votre association dans le compte
- Tutoriel vidéo : Prise de connaissance et mise à jour des informations administratives de votre/vos association-s
- Tutoriel vidéo : Demander une subvention
- Les infos concernant les numéros RNA et SIRET

# 7 QUELS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT POUR VOTRE CLUB D'ÉCHECS ?



Le Comité national olympique et sportif français a publié un guide destiné à présenter les différents leviers de développement des associations sportives.

Ce document, riche en exemples, constitue une ressource précieuse pour accompagner l'ensemble des structures associatives dans leurs projets. Ce guide aborde notamment la mise en place d'un projet associatif, la diversification des activités, la gouvernance et la politique tarifaire.



**Nous mettons à votre disposition ce guide,  
au format PDF**

# 8

## GUIDES PRATIQUES POUR LA VIE DES ASSOCIATIONS



Le site <http://www.associations.gouv.fr/> met à disposition des associations de nombreux guides pratiques qui traitent différents aspects de la gestion associative.

### Le bénévolat :

- Le guide du bénévolat
- Les fiches du portefeuille de compétences
- Être jeune et s'engager dans la vie associative
- Le congé d'engagement

### La gestion comptable et la fiscalité :

- Le mécénat associations / entreprises
- Le guide juridique du mécénat
- Bénévolat : valorisation comptable
- Association et protection sociale (guides de l'Urssaf)
- La LOLF appliquée aux associations

### La gestion administrative et financière de l'association :

- Guide pratique des associations
- Le guide de la Côte d'Or
- Guide d'usage de la subvention
- Guide de l'évaluation dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'état et les associations
- [Guide IDEAS de 90 bonnes pratiques](#) (thèmes : gouvernance, finances, pilotage & évaluation) et son auto-diagnostic
- Développons l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations

- Investir quand on est une association, une fondation ou une autre institution : les bonnes pratiques (guide de l'Autorité des Marchés Financiers)
- Guide de l'Agence Française Anticorruption (AFA) pour maîtriser le risque d'atteinte à la probité en matière de gouvernance et de gestion du don
- Guide pratique de la dissolution d'une association loi 1901

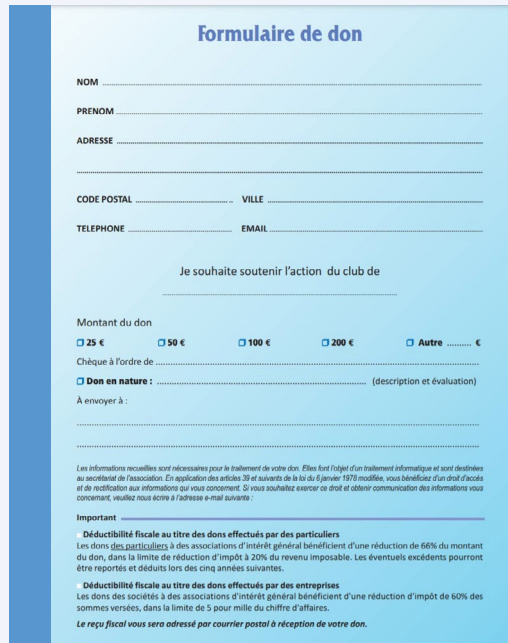
### L'emploi :

- Les groupements d'employeurs du secteur non-marchand
- Accompagner les groupements d'employeurs associatifs du secteur non-marchand : le guide pratique pour les acteurs de l'accompagnement
- Structurer une offre territoriale d'accompagnement des petites et moyennes associations employeuses (guide de l'Avise, CHORUM, la CPCA, le CNCRES, le Crédit Coopératif, l'UDES et le RNMA)
- Guide sur le Contrat Unique et les contrats aidés A l'attention des employeurs - guide réalisé par la DIRRECTE Ile-de-France
- Le guide pratique du Chèque emploi associatif ;
- La fiche technique du dispositif.



Retrouvez l'ensemble des guides sur le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

# 9 DÉFISCALISATION DES DONNS POUR LES CLUBS D'ÉCHECS



**Formulaire de don**

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ EMAIL \_\_\_\_\_

Je souhaite soutenir l'action du club de \_\_\_\_\_

Montant du don

25 €  50 €  100 €  200 €  Autre ..... €

Chèque à l'ordre de \_\_\_\_\_

Don en nature : \_\_\_\_\_ (description et évaluation)

À envoyer à : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse e-mail suivante :

**Important**

**Déductibilité fiscale au titre des dons effectués par des particuliers**  
Les dons des particuliers à des associations d'intérêt général bénéficient d'une réduction de 66% du montant du don, dans la limite de réduction d'impôt à 20% du revenu imposable. Les éventuels excédents pourront être reportés et déduits lors des cinq années suivantes.

**Déductibilité fiscale au titre des dons effectués par des entreprises**  
Les dons des sociétés à des associations d'intérêt général bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% des sommes versées, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal vous sera adressé par courrier postal à réception de votre don.

La FFE disposant de l'agrément sport, tout particulier peut faire un don défiscalisé à un club d'échecs, qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable ([plus d'infos sur le site internet du Ministère de l'économie](#)).

Si vous faites par exemple un don au club de 100€, le club vous fournira un reçu fiscal pour votre prochaine déclaration d'impôts, de laquelle vous pourrez déduire 66% de la somme donnée. Votre don ne vous aura réellement coûté que 34€.

Les entreprises peuvent aussi faire un don défiscalisé, avec une réduction d'impôt de 60% de la somme versée, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Les dons ne doivent faire l'objet d'aucune contrepartie.

Pourquoi faire un don au club d'échecs de votre ville ?

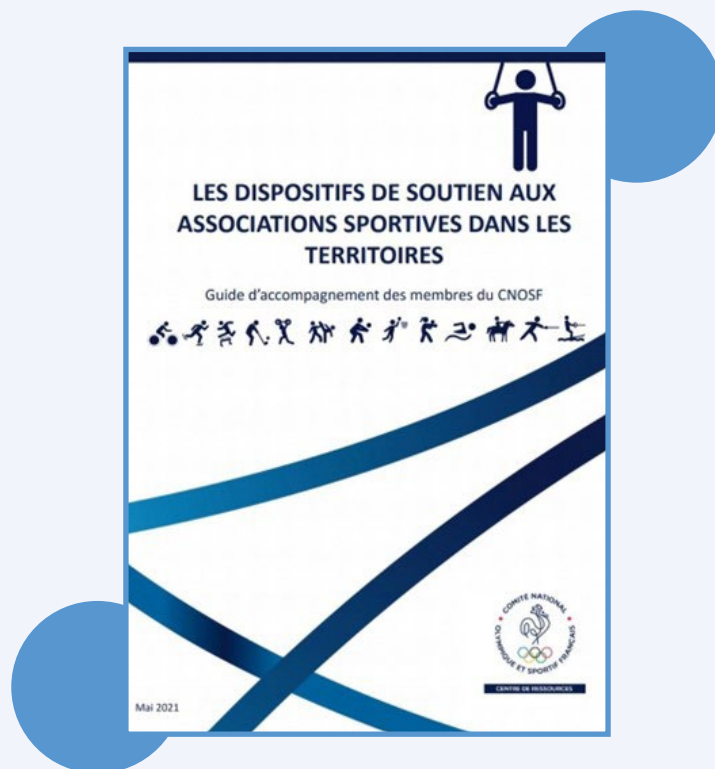
- Soutenir le développement d'un sport aux valeurs exemplaires : respect des règles, maîtrise de soi, concentration, esprit d'analyse,...
- Dynamiser la vie du club d'échecs de votre ville.
- Favoriser l'initiation à la pratique du jeu d'échecs dans les écoles de votre ville.
- Développer le nombre d'animations en centre-ville.

[Affiliation au Ministère des sports et défiscalisation : mode d'emploi pour les clubs](#)



**Retrouvez toutes les informations ainsi qu'un modèle de formulaire type de don**

# 10 GUIDE DU CNOSF DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES



Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a publié un guide à destination des clubs, qui recense les aides vers lesquelles se tourner pour obtenir des financements.

Les différents dispositifs y sont répertoriés, afin de faciliter vos démarches et voir plus clairement quels sont les accompagnements dont vous pouvez disposer.



**Cliquez ici pour télécharger le guide  
(format PDF, édition de mai 2021)**

## 11

# DÉDUCTION FISCALE DES COTISATIONS DES ADHÉRENTS DES CLUBS D'ÉCHECS

## Association sportive : Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation

Visioconférence, 26 avril 2021



Le saviez-vous ? Un membre-adhérent, soucieux de venir en aide à son club associatif, peut renoncer au remboursement d'une partie de sa cotisation dans le cadre du dispositif incitatif du mécénat.

**Il est donc possible sous conditions de respecter certains critères de transformer en don une partie d'une adhésion à une association, et ainsi obtenir une déduction fiscale.**

Pour profiter de la défiscalisation, il est nécessaire de renoncer au remboursement de la cotisation & Mécénat, [comme expliqué page 11 du guide édité par l'ANDES](#).

**En cas de doute, nous recommandons fortement aux clubs de contacter leur DDIFP** (direction départementale des finances publiques).



### Ressources en ligne :

- Note d'information de l'ANDES : «Transformez en don une partie d'une adhésion à une association»
- Guide ANDES : «Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation» (modus operandi en page 11)



# 12 LE POINT SUR LA FISCALITÉ DU BÉNÉVOLAT



Vos bénévoles participent au bon fonctionnement de votre association. Ils y consacrent du temps et de l'argent.

- **De l'argent :** Il a réglé directement des frais pour le compte de l'association pour laquelle il œuvre (achat de matériel, péages, essence,...). S'il n'en demande pas le remboursement, il a droit de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, à certaines conditions
- **Du temps :** Institué par la loi du 8 août 2016 dite « Loi travail », le compte d'engagement citoyen (CEC) est un dispositif de l'État destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité, de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation.

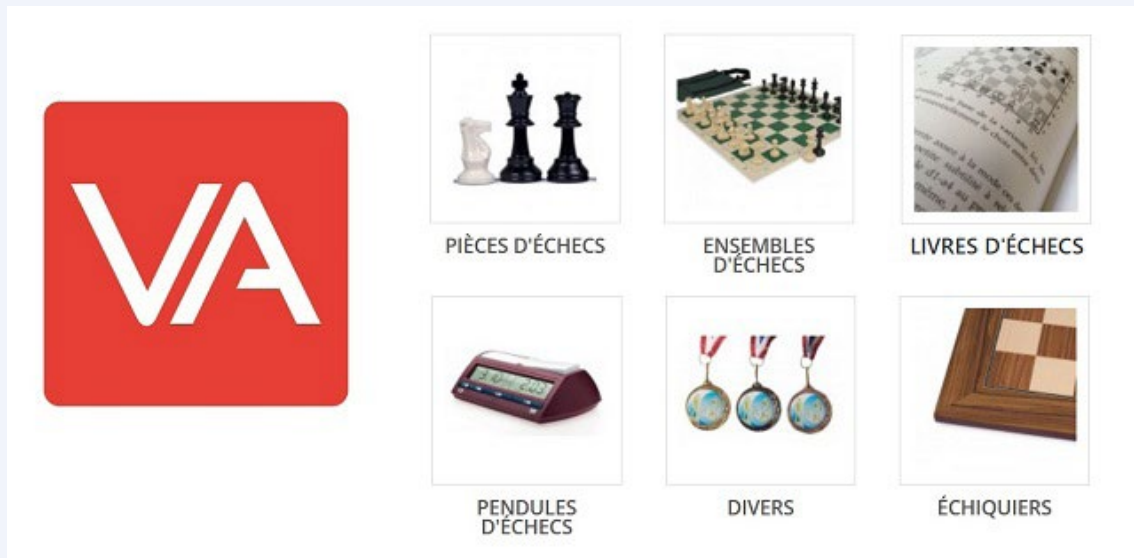
Didier Pascal, Trésorier adjoint et membre du Bureau fédéral, et Laurent Nouhaud, membre du Service aux Clubs, ont animé une réunion Zoom sur le thème de la Fiscalité du bénévolat en fin d'exercice. [Nous mettons à votre disposition le compte rendu de cette réunion](#), qui contient des informations utiles sur de nombreux aspects :

- Les réductions d'impôts sur le revenu liées aux frais engagés par les bénévoles.
- La nouvelle obligation déclarative pour les organismes bénéficiaires de dons des particuliers et des entreprises.
- Les droits à formation des bénévoles et les modalités de saisie des activités de bénévolat dans le compte bénévole.
- La comptabilisation des dons reçus pour une association.



**Cliquez ici pour télécharger le compte rendu de la réunion sur la fiscalité du bénévolat**

# 13 VARIANTES, BOUTIQUE PARTENAIRE DE LA FFE



Spécialiste du jeu d'échecs depuis plus de 20 ans, la boutique Variantes, partenaire de la FFE, est une valeur sûre pour l'achat de votre matériel et vos livres d'échecs.

Tous les licenciés à la FFE bénéficient d'une réduction de 5% sur l'ensemble de la Librairie Échecs et sur tout le Matériel Clubs. Pour en profiter, il vous suffit d'utiliser le code 4CMC7ZP5 au moment de la validation de votre commande.

Pour les clubs, et à l'approche de la rentrée échiquéenne, c'est l'occasion de compléter vos équipements !

Pour passer commande, rendez-vous sur [www.variantes.com](http://www.variantes.com)

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2022.



**C.**  
**Prévention  
des violences**

# 1 LA FFE S'ENGAGE POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT.



Éloi Relange, Président de la FFE, et Sébastien Boueilh, directeur et fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile

Le Comité Directeur de la FFE a décidé de renommer la Commission Éthique et Intégrité, qui devient **la Commission de prévention des violences**. Elle s'empare ainsi des problématiques sur toutes les violences dans le sport, qu'elles soient verbales, physiques, sexuelles, ainsi que le harcèlement. Présidée par **Thomas Bigot**, elle renforce la volonté fédérale d'exercer une vigilance bienveillante auprès de l'ensemble de nos licenciés.

Ses missions sont les suivantes :

- Effectuer **un état des lieux** de la FFE sur les questions de prévention des violences et des discriminations.
- Proposer au Comité Directeur un **plan de formation et de sensibilisation** des diplômé.e.s, des pratiquant.e.s et dirigeant.e.s de la FFE aux notions de lutte contre toutes les discriminations.
- Proposer au Comité Directeur **un dispositif d'alerte, de signalement des violences et des discriminations**, et d'orientation des victimes vers les associations d'aide, en concertation avec les instances disciplinaires pour orienter les victimes vers des associations d'aide.
- Proposer au Comité Directeur **un « guide d'inclusion »** pour accompagner les structures sportives dans leur démarche d'inclusion de chacune et chacun en leur sein.
- Proposer au Comité Directeur tout sujet qui lui semblerait pertinent afin de contribuer aux missions d'inclusion, de prévention des violences et de lutte contre toute forme de discrimination.

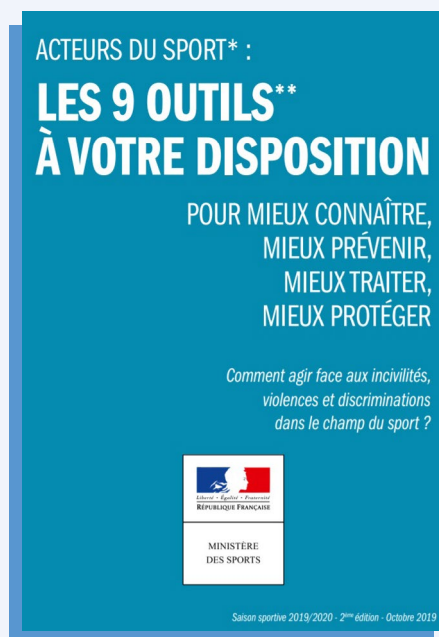
Une des missions de cette Commission était de **nouer un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile**, dont les fers de lance sont la prévention des risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif. C'est chose faite depuis le 20 avril 2022.

Aimer notre sport ne doit pas nous empêcher de regarder en face ses dérives, bien au contraire. **Nous sommes prêts aujourd'hui à libérer la parole, et à l'accueillir. Nous nous tiendrons aux côtés de celles et ceux qui ont eu le courage de parler, et aux côtés de celles et ceux qui le feront.** La FFE invite tous les acteurs éducatifs de notre discipline à suivre le chemin que nous traçons aujourd'hui.



Découvrez la page de la Commission Prévention des violences sur le site fédéral

## 2 OUTILS POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT.

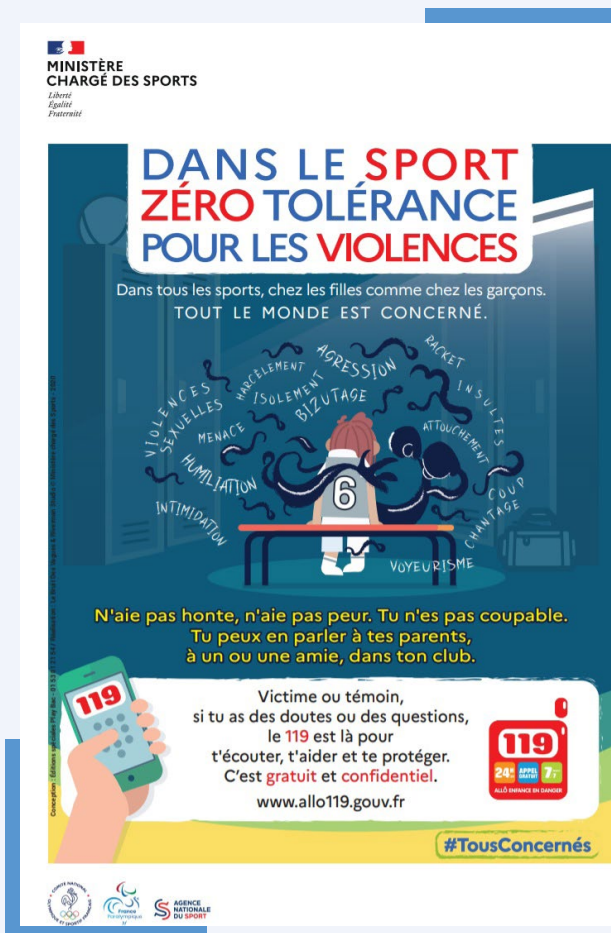


La FFE s'associe pleinement à la démarche menée par le Ministère des sports afin de lutter avec détermination contre les violences sexuelles dans le sport, et met à votre disposition de nombreuses ressources pour sensibiliser les acteurs du sport. Ils constituent des outils précieux pour prévenir les violences, et mieux réagir.

### > Ressources en ligne :

- Contacts en cas de violence ou de harcèlement
- Kit de prévention.
- Guide juridique
- Guide « Ethique et intégrité » du site du ministère chargé des sports.
- Comment prévenir les violences sexuelles dans le sport ?
- Les dispositifs nationaux pour mieux aider et accompagner les victimes mineures de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
- Les dispositifs nationaux pour mieux aider et accompagner les victimes majeures de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.
- Vade-mecum pour prévenir et réagir face aux violences
- Guide juridique des phénomènes d'incivilité, de violences et de discriminations dans le sport
- Présentation de la convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport

# 3 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT



Dans le cadre de la prévention des violences dans le sport, nous invitons tous les clubs à afficher ces documents :

L'affiche jeune public, qui peut vous être transmise par votre CDOS ou votre CROS.

L'affiche Zéro tolérance pour les violences, à imprimer et afficher.

Nous vous invitons aussi à consulter nos ressources en ligne afin de lutter avec détermination contre ces violences.

# 4 CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS ET EXPLOITANTS LICENCIÉS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

En 2020, le Ministère des Sports a réaffirmé sa volonté de généraliser le contrôle de l'honorabilité pour « les encadrants bénévoles et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives ».

La notion d'honorabilité est déjà inscrite dans le Code du sport à l'article L.212-9 qui mentionne la liste des infractions pour lesquelles une condamnation entraîne l'incapacité des éducateurs sportifs et des exploitants. Si les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle font déjà l'objet de contrôles systématiques, réalisés annuellement, par une consultation automatisée du bulletin n° 2 du casier judiciaire et du FIJAISV, il en est autrement pour les membres des équipes dirigeantes, les éducateurs sportifs bénévoles ou les entraîneurs rémunérés non titulaires d'une carte professionnelle pour lesquels la vérification du respect de cette obligation légale n'est pas systématique.

Nous rappelons qu'un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- sont très ponctuelles ou aléatoires ;
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs ;
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ;
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

The screenshot shows the 'Administration du Club' page on the FFE website. The main content is the 'Création d'un Joueur' form, which includes fields for Nom, Prénom, Sexe (set to Masculin), Né le (with an example of 20/9/1942), and Fédération (set to France). Below these fields is an attention notice: 'ATTENTION : Si vous créez un joueur étranger celui-ci doit avoir ou demander un code fide à sa fédération. Si des résultats sont renvoyés et que ce joueur n'a pas de code fide il sera passé sous FRA et un changement de fédération sera long et onéreux.' The form also includes fields for Affiliation (set to Licence A), Email, Médical (with a date field and two questionnaire checkboxes), Honorabilité (with a checkbox for 'Personne membre de l'équipe dirigeante...'), Pays de naissance (set to France), and Commune de naissance (with 'En France' and 'A l'étranger' options). At the bottom of the form are 'Enregistrer' and 'Annuler' buttons. The footer of the page contains copyright information: 'Copyright © 2003 | FFE | Fédération Française des Echecs | 6 rue de l'Eglise | 92800 Asnières[sur]Seine | tél : 01 39 44 65 60 | fax : 01 30 89 83 15 | webmaster - erick.mourel@echecs.asso.fr'.

Ainsi, afin d'appliquer le dispositif proposé par le Ministère des Sports reposant sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'État de contrôler l'honorabilité des éducateurs sportifs ou des exploitants, certains champs ont été ajoutés lors de la prise de licence.

Nous demandons ainsi aux clubs de cocher la nouvelle case Honorabilité si la personne exerce une fonction dirigeante ou encadrante (bénévole ou professionnelle) au sein du club.

Si la case est cochée il faudra alors remplir les champs suivants :

- Pays de Naissance à choisir dans une liste déroulante avec France sélectionné par défaut
- Si le Pays est France il faut choisir la Commune de naissance dans un champ d'auto-complétion de la base des communes -le même que pour la saisie de la commune des demandes d'homologation-
- Si le Pays n'est pas la France il faudra renseigner la Commune de naissance dans un champ libre
- Nom de Naissance

Enfin, dans le cadre de l'information aux licenciés concernés, nous demandons aux clubs, au moment de la prise de licence, d'informer les encadrants et dirigeants que les éléments constitutifs de leur identité seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de leur honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

Les personnes intéressées auront alors un double choix :

- Elles acceptent et feront l'objet du contrôle automatisé ;
- Elles mentionnent leur intention de quitter leur fonction d'éducateur ou de dirigeant

**Concernant les intervenants extérieurs aux clubs et les dirigeants de comité et de ligue, il revient au club qui les licencie de déclarer leur honorabilité, y compris s'ils interviennent en-dehors du club.** Dans tous les cas de figure, le club qui prend la licence de l'intervenant est responsable de la déclaration.

Nous demandons la plus grande rigueur dans le renseignement de ces informations et rappelons qu'il est de notre responsabilité commune, fédération, ligues, comités, clubs, dirigeants, bénévoles, salariés, entraîneurs ou animateurs, de lutter contre toute forme de violence au sein de nos structures et d'assurer la sécurité de nos jeunes licenciés.

**D.**  
**Santé - Social -**  
**Handicap**



# 1 FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS VOTRE CLUB



La question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les clubs d'échecs nous concerne tous. La Commission Santé Social Handicap vous propose de découvrir différents documents qui vous aideront à adopter dans votre club une démarche inclusive :

- La fiche accessibilité de la DNH.
- Sensibilisation au handicap - fiche de la Fédération française du sport adapté.
- Guide du vivre ensemble.
- Qu'est-ce que l'accessibilité ? Fiche du Ministère de la Santé.
- Fiche Handicap et publics sensibles - Animations en institutions spécialisées
- Fiche Jeu d'Échecs, sourds et malentendants
- Fiche Jeu d'Échecs pour déficients visuels en établissements scolaires

## 2 RECENSEZ VOTRE CLUB SUR LE HANDIGUIDE DES SPORTS



<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure> édité par le Pôle Ressources National Sport et Handicaps, recense les structures en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. **Les Échecs y sont considérés comme un sport à part entière.**

Les clubs accessibles et les clubs menant une action en faveur des personnes en situation de handicap peuvent se faire recenser par l'intermédiaire de ce formulaire : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure>

**C'est un bon moyen de se faire connaître !**

# 3 VOTRE CLUB EST ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ? FAITES-LE SAVOIR



La question de l'accessibilité des salles de jeu aux personnes à mobilité réduite nous concerne tous. La [fiche «Accueil accessibilité»](#) permet de déterminer si votre club est accessible ou non aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit surtout de faire en sorte que le joueur reste acteur de son activité, plutôt que de l'isoler. Bien souvent, des mesures simples permettent de favoriser l'autonomie de tous.

Si votre club est accessible, vous pouvez l'indiquer dans l'onglet «Gérer son Club» puis «Informations» du site Web fédéral. Il ne vous reste plus qu'à cocher la case «Accès personnes à mobilité réduite», comme sur l'image ci-dessous. Un pictogramme figurera alors sur la

page de votre club.

Ne cochez cette case que si votre club est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris les toilettes.

## ➤ Ressources en ligne :

- [Télécharger la fiche accessibilité](#)

**Précision : cette démarche est indépendante du label «Sport et Handicap» et de l'inscription au handiguide.**

The screenshot shows the 'Administration du Club' page on the ffe website. The page is titled 'Administration du Club' and 'Edition de la Fiche'. It contains various fields for club information, including 'Président', 'Correspondant', 'Siège social', 'Code Postal et Commune', 'Téléphone', 'fax', 'EMail', 'Site Internet', and 'Salle de jeu'. A green box highlights the checkbox 'Accès personnes à mobilité réduite' with a green arrow pointing to it. The checkbox is currently checked. Below the checkbox, there is a field for 'Jours d'Ouverture' and a dropdown for 'Nombre de Jours'. At the bottom, there is a checkbox for 'Je souhaite recevoir les documents par voie électronique' and a 'Sauvegarder | Annuler' button.

# 4 NUTRITION, PROGRAMME 2<sup>E</sup> CERVEAU

MANGEONS MIEUX !

## Deuxième cerveau !

ffé fédération française des échecs

Virginie DUBOIS, Diététicienne Nutritionniste et membre de la Commission "Santé Social Handicap" de la Fédération Française des Echecs a créé un programme particulièrement adapté à la pratique du jeu d'échecs à l'occasion de tournois !

Nos partenaires permettent de suivre de manière ludique et moderne notre programme à destination des jeunes joueurs et de leurs parents

Oviva

Bien manger est un élément clef pour mieux jouer aux échecs ! Afin de sensibiliser les joueurs et entraîneurs à l'importance d'une alimentation saine et adaptée à la pratique du jeu d'échecs, **Virginie Dubois – Diététicienne-nutritionniste et membre de la Commission « Santé Social Handicap », vous propose de découvrir le « Deuxième cerveau »** de la de la FFE.

Elle a présenté son programme à Agen lors du Championnat de France, afin de **sensibiliser les participants du Championnat de France des Jeunes à l'importance d'avoir une alimentation saine** – avec comme levier de motivation la qualité de leur jeu – par un programme ludique et adapté pendant toute la durée du tournoi. Cette présentation a été filmée, et nous vous invitons à la découvrir !






Regardez en replay la vidéo «Nutrition, programme 2<sup>e</sup> cerveau»

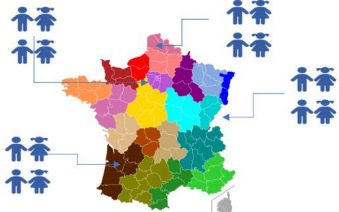
# 5 JEU D'ÉCHECS ET SANTÉ MENTALE

**LE JEU D'ÉCHECS POUR LES JEUNES ATTEINTS D'AUTISME**  
LA FFE PARTENAIRE CLÉ DU PROGRAMME DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ECHECS (FIDE)


**Trois actions de la FFE, partenaire officiel et central du programme de la Fédération internationale**

-  Lancement du programme en France en Avril 2022
-  Mobilisation des organisations internationales (OMS, Fondations,...)
-  Participation au plan international à l'évaluation du dispositif

**OBJECTIF 2022-2024**  
A partir de avril 2022, inscrire 16 jeunes autistes entre 6 et 12 ans dans un programme adapté réalisé dans 4 centres spécialisés répartis sur le territoire. (30 heures de cours par an réalisés par les animateurs formés des centres)



Localisations pré-identifiées : IDF, Bourgogne Franche Comté, Hauts de France, Occitanie



**Le jeu d'échecs a de nombreuses vertus pour la santé de ses pratiquants.** En effet, notre discipline sollicite de nombreuses compétences cognitives et émotionnelles : anticipation, planification, gestion du temps, régulation émotionnelle, compétences visio-spatiales...

Ces bienfaits s'observent particulièrement chez les jeunes avec des troubles du neuro-développement (autisme, TDAH, déficience intellectuelle). Par conséquent, **le sport santé est un axe de développement incontournable** pour donner au jeu d'échecs toute sa place dans les outils thérapeutiques et de prévention.

Outre ces bienfaits pour la santé, les échecs sont un formidable outil de lien social et ce quel que soit l'âge, la condition sociale, la langue parlée ou le degré d'autonomie. Pour renforcer cette dynamique, **le Comité Directeur a approuvé la création d'une Commission Santé, Social et Handicap**, capable d'apporter une vision transversale indispensable pour mener à bien les projets à venir.

Son Président, **Frank Droin**, et le **Dr Maurice Bensoussan**, Président de la Société française de psychiatrie et membre de la Commission, ont déjà rencontré Anastasia Sorokina, vice-présidente de la FIDE pour lui présenter les programmes pluriannuels visant à contribuer aux enjeux de société. Au programme : sport santé, nutrition, concentration, handicaps, lutte contre l'isolement, maintien et développement des capacités cognitives.

**La France souhaite ainsi jouer un rôle moteur, en particulier dans le projet Infinite porté par la Fédération Internationale des Échecs**, qui vise à valoriser le jeu d'échecs comme outil pour les enfants avec un trouble du spectre de l'autisme. La France est sans conteste le pays pilote de ce programme, avec **la tenue d'un colloque international à Paris en mars 2022 centré sur les apports du jeu d'échecs pour la santé mentale**. Ce projet suscite dès à présent l'intérêt de partenaires, comme **AÉSIO mutuelle**, l'un des leaders français de l'assurance maladie à but non lucratif et premier partenaire sur le projet Infinite en France, que la FFE remercie chaleureusement.



**Regardez en replay la conférence francophone organisée par la FFE pour la Journée mondiale de l'Autisme**



**Regardez le replay de la Conférence Internationale « Jeu d'échecs et Santé Mentale »**

# **E.**

## **Mixité**



# 1 FORMATION DES DIRIGEANTES



L'une des missions les plus importantes qui nous est donnée par notre ministère de tutelle est de favoriser l'accès à la pratique pour toutes et tous. C'est pourquoi **la Commission Mixité œuvre pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes dans la pratique du jeu d'échecs**. En travaillant sur les thèmes de l'accès à la pratique, de la féminisation de nos instances dirigeantes, de la lutte contre les violences sexistes, notre Fédération veille à améliorer l'accueil des femmes dans notre sport.

Dans cette perspective, **treize femmes ont suivi en mai et juin 2022 la formation des dirigeantes proposée par la FFE en partenariat avec l'association Femix'sport. Le but est de former un vivier de femmes prêtes à s'engager dès à présent à tous les niveaux directionnels de la FFE** (club, CDJE, ligue et Fédération) afin de rendre visible et tangible la féminisation de notre sport et de pouvoir répondre à l'obligation légale à venir. En effet, à compter de 2024, les instances nationales des fédérations sportives françaises devront compter 50 % de femmes. Les instances locales auront quant à elles un délai supplémentaire de quatre ans.

**En septembre, de nouvelles sessions seront annoncées pour la saison 2022 ou 2023.** La FFE compte sur vous pour relayer cette information et encourager les femmes des clubs ou leur entourage à s'investir !



Découvrez les actions de la Commission Mixité sur le site fédéral



## 2 EN REPLAY : TABLE RONDE JEU D'ÉCHECS ET MIXITÉ



**La Commission mixité a organisé en avril une table ronde jeu d'échecs et mixité**, pour s'informer et échanger sur les questions de mixité et d'égalité femmes/hommes dans le monde du sport et plus spécifiquement au sein de la Fédération Française des Échecs.

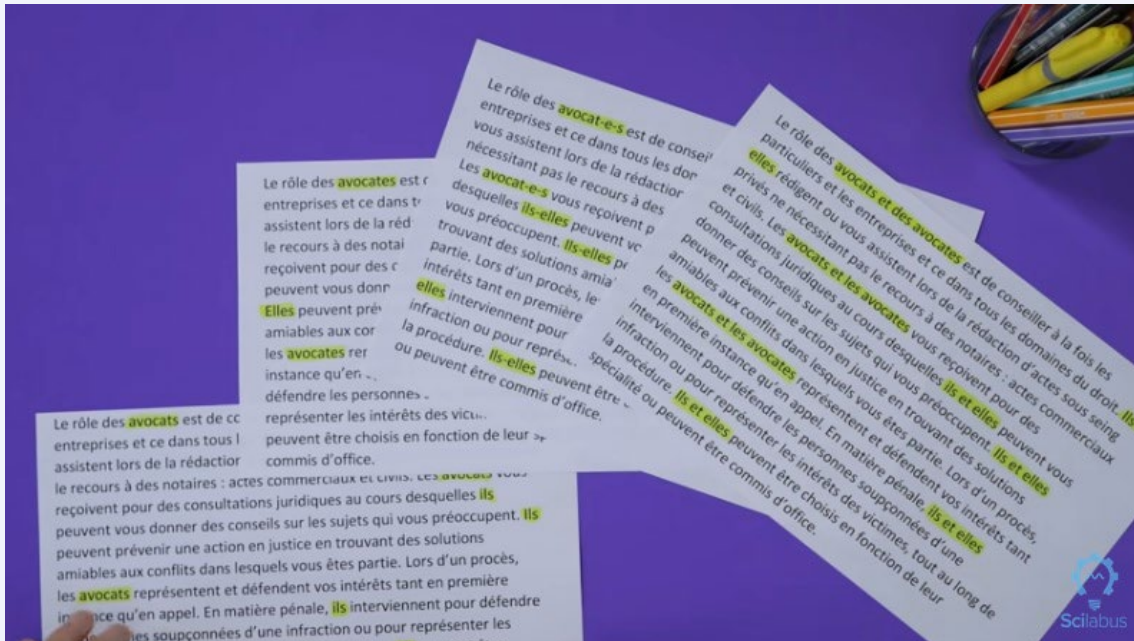
Autour de **Nicole Abar**, actrice engagée pour l'égalité femmes/hommes dans le sport, les intervenant(e)s ont présenté les obstacles à la mixité, des témoignages sur leurs parcours, et des pistes d'amélioration de la situation. A la suite de cette présentation, un moment d'échange a été organisé librement avec le public.

**Nous vous recommandons de regarder [le replay de cette rencontre](#), qui vous donnera des pistes pour sensibiliser les membres de votre club à l'importance de la féminisation et de la mixité.**



**Regardez le replay de la table ronde jeu d'échecs et mixité**

# 3 S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS À TRAVERS L'ÉCRITURE



**Le Comité Directeur a voté à l'unanimité les 18 et 19 mars dernier le principe d'une écriture plus inclusive dans les communications fédérales.** Ce terme suscite dans la société de nombreux débats et quiproquos, l'écriture inclusive étant fréquemment assimilée à l'utilisation du seul point médian.

En réalité, on peut regrouper sous le nom d'écritures inclusives toutes les formes qui cherchent à « inclure » (comme son nom l'indique) les femmes et les hommes dans les textes, par exemple l'emploi des doublons pour ne pas marquer de préférence de genre.

Nous encourageons les clubs à être vigilant dans leurs communications (mailing, site web, affiches) et à **inclure les femmes et les hommes dans leurs formulations par les moyens qu'il leur plaira.**

**Pour aplanir les différends et vous informer, la Commission Mixité vous propose de visionner cette vidéo youtube basée sur de nombreux articles scientifiques.** Elle évoque notamment comment l'utilisation de termes masculins (tels que « joueurs ») pour marquer le neutre entraînent des biais cognitifs, qui peuvent avoir des incidences sur la place des femmes dans notre discipline comme dans le sport plus largement.



**Découvrez la vidéo pour s'adresser à tous les publics à travers l'écriture**

**F.**  
**Formation  
et pédagogie**

# 1 DÉCOUVREZ LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DE NOTRE PARTENAIRE APPRENDRE LES ÉCHECS EN 24H



Sensible aux nombreux projets d'[Apprendre les Échecs en 24 heures](#) pour populariser notre discipline auprès d'un large public au travers de vidéos et d'exercices ludiques, la Fédération Française des Échecs est heureuse de vous annoncer la signature d'un partenariat avec cette plateforme d'apprentissage en ligne.

Cette convention nous permet dès à présent de vous proposer deux nouvelles pages ressources sur notre site :

- La première est [un guide complet en vidéo pour bien débuter aux échecs](#), qui constitue un outil pour faire découvrir les échecs aux débutants qui souhaitent être initiés.
- La seconde comporte [des vidéos plus avancées](#), pour vous accompagner dans votre progression.

Ces vidéos constituent un point de départ solide, qui peut ensuite être complété par [les offres proposées sur leur site](#).

Leur équipe combine en effet le haut niveau échiquéen et un savoir-faire pédagogique reconnu :

- Tigran Gharamian, grand maître international et champion de France 2018
- Anthony Wirig, grand maître international
- Pierre Peticcunot, maître international
- Rémi Trouville, coach de profession

Suivez notre partenaire sur les réseaux sociaux : [Page Facebook](#) | [Twitter](#) | [Youtube](#)

 Suivez nous => <https://twitter.com/AppLesEchecs24h>

8									
7			♔				♙		
6					♚				
5									
4				♖					
3									
2							♜		
1									
	A	B	C	D	E	F	G	H	

Tigran GMI

Anthony GMI

Rémi Coach

Nos vidéos pédagogiques en libre accès pour débiter aux échecs : [www.apprendre-les-echecs-24h.com/inscription](http://www.apprendre-les-echecs-24h.com/inscription)

## 2 INTERVENANTS ÉCHECS : OBTENEZ UN DIPLÔME FÉDÉRAL !



Afin d'assurer la qualité des interventions échecs, la FFE propose aux intervenants d'obtenir des diplômes fédéraux, qui participent de la formation des initiateurs, animateurs et entraîneurs, tout en apportant aux employeurs des garanties quant aux qualifications de l'intervenant, que ce soit dans les écoles, les clubs d'échecs ou toute autre association.

Pour obtenir un diplôme, le candidat doit suivre un stage dont le contenu dépend du diplôme visé. Il permet de renforcer ses connaissances techniques, mais aussi pédagogiques, ainsi que sa culture échiquéenne. C'est pourquoi nous vous invitons à passer un diplôme si ce n'est pas déjà le cas.

Une évaluation, dont les modalités pratiques varient selon les diplômes, valide ou non l'obtention du diplôme à l'issue du stage.



### Ressources en ligne :

- Présentation des diplômes fédéraux.
- Liste des prochains stages organisés
- Ressources pédagogiques.



### 3 MASTERCLASSES : PLUS DE 100H DE COURS EN VIDÉO À VOTRE DISPOSITION



Toutes les Masterclasses organisées depuis 2018 par la Fédération Française des Échecs pour vous procurer du contenu pédagogique de qualité sont disponibles en replay sur notre chaîne Youtube : nous mettons ainsi à votre disposition plus de 100 heures de cours en ligne gratuit !

Des thématiques variées sont abordées : comment mieux jouer ses pions, bien utiliser la paire de fous, défendre son roque contre une attaque... Vous retrouverez aussi dans ces vidéos les interventions de nombreux grands maîtres invités pour vous donner des conseils : idéal pour progresser !



**Retrouvez toutes les Masterclasses en replay**

# 4 ÉCHEC ET MAT JUNIOR, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU JEU D'ÉCHECS



Échec et mat junior est un outil très utile pour progresser de façon ludique, avec des photos, des exercices tactiques et des quiz.

Et il n'est pas réservé aux jeunes joueurs, puisqu'il constitue un excellent outil pédagogique à mettre à disposition des joueurs de votre club.

Téléchargez gratuitement tous les numéros sur <http://www.echecs.asso.fr/Revue.aspx>

Abonnez-vous à Échec et mat Junior et recevez 11 numéros par an.



# 5 FORMEZ-VOUS AVEC LES CENTRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX OLYMPIQUES ET SPORTIFS



Si vous êtes dirigeant ou bénévole au sein d'un club d'échecs, vous pouvez vous tourner vers les offres de formations des Centres régionaux olympiques et sportifs (CROS) et des Centres départementaux olympiques et sportifs (CDOS).

Les formations proposées abordent des sujets variés qui vous aideront au quotidien :

- Comptabilité
  - Prise de parole
  - Accueil des personnes en situation de handicap
  - Élaboration d'une stratégie de communication
  - Réalisation d'un projet sportif et associatif
- Et bien d'autres thématiques.

Pour découvrir les formations proposées, [rendez-vous sur les sites internet de vos CROS et CDOS.](#)

### Retrouvez les formations sur les sites des CROS et CDOS :

*Lorsque les formations ne figurent pas sur le site du CROS, nous renvoyons directement vers les sites des CDOS qui en font partie.*

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val-de-Loire

Corse

Grand Est

Oise

Aisne

Somme

Île-de-France

Normandie

Nouvelle Aquitaine

Occitanie

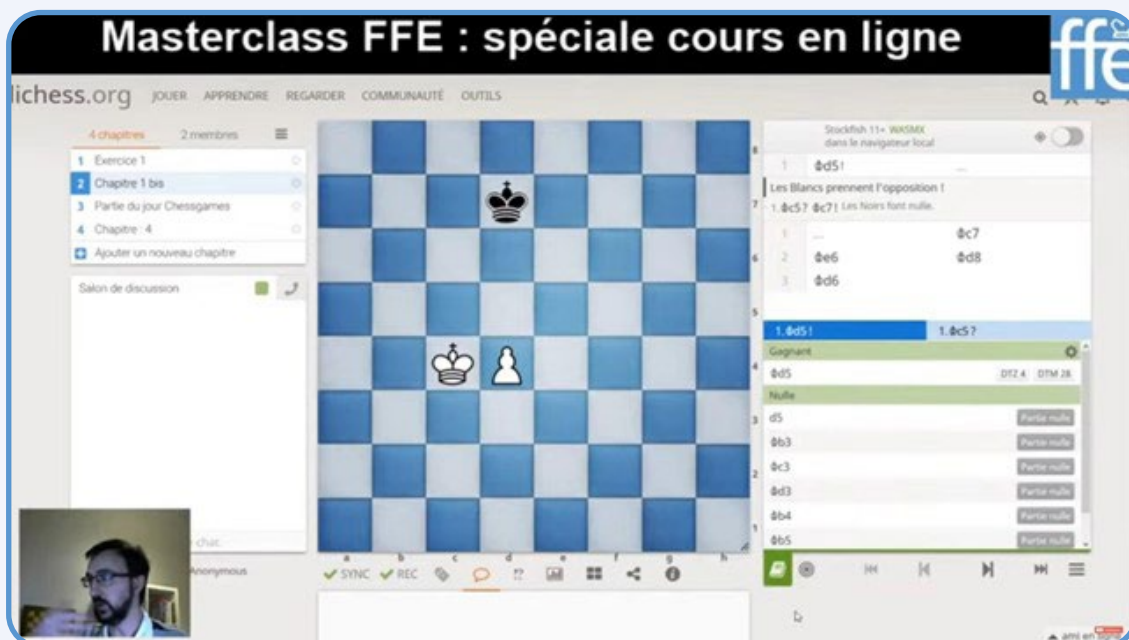
Pays-de-la-Loire

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Réunion

Nous vous invitons à regarder aussi sur le site internet du CDOS de votre département, qui contient parfois d'autres formations.

# 6 MASTERCLASS SPÉCIALE DESTINÉE AUX ENTRAÎNEURS ET ANIMATEURS DE CLUBS



La FFE a diffusé une Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs, animée par l'entraîneur fédéral Sylvain Ravot. [Cette vidéo est disponible en replay.](#)

Il y détaille les différentes possibilités d'utilisation de l'interface LICHESSE afin d'assurer des cours et animations en ligne, répondant ainsi à la demande de nombreux clubs de poursuivre la formation de leurs adhérents durant cette période de crise sanitaire.

## Au programme :

- créer son équipe, son tournoi, sa simultanée.
- utiliser la fonctionnalité « Etudier » pour préparer et donner ses cours : import/export de bases, synchronisation des élèves, bibliothèque, module d'analyse.
- présentation de quelques logiciels de visioconférence.



**Cette Masterclass est disponible en replay sur**

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=13004>

# **G.**

## **Communication**

# 1 COMMUNIQUER AUTOUR DU JEU D'ÉCHECS



La FFE met gratuitement à disposition de votre club de nombreux outils de communication, afin de faire connaître votre club et ses actions auprès d'un large public. Ces outils, personnalisables par les clubs, sont à mobiliser lors des manifestations et événements afin d'attirer de nouveaux joueurs, mais aussi de mettre en avant l'engagement du club pour trouver de nouveaux partenaires.

Téléchargez le kit qui regroupe tous les éléments utiles (flyers, affiche, ...) dans vos rapports avec le public, les partenaires et les institutionnels. Vous pouvez aussi télécharger les numéros d'Echec & Mat Junior, ainsi que la présentation des règles du jeu d'échecs.

- Le kit de communication
- Règles du Jeu
- Echec et mat Junior
- La charte graphique FFE
- Commander des supports de communication personnalisés pour votre club : banderoles, kakémonos, affiches, flyers

## 2 ANIMEZ LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DE VOTRE CLUB



L'importance d'Internet s'est accrue avec la crise sanitaire, y compris pour toucher les joueurs d'échecs. Votre site internet et les réseaux sociaux peuvent vous aider à faire connaître votre club et ses événements, c'est pourquoi la Fédération Française des Échecs met à votre disposition deux guides pratiques :

- [Créer et animer le site internet de son club.](#)
- [Créer et animer les réseaux sociaux de son club.](#)

# **G.**

# **Événements**

# 1 PARTICIPEZ AU GLOBAL CHESS FESTIVAL



Le Global Chess Festival, organisé par Judit Polgar, se déroulera le 8 octobre 2022 à Budapest. Les clubs peuvent y participer à distance, en inscrivant leur événement sur <https://www.globalchessfestival.com/gcf-2022/for-organizers>

Un espace en ligne sera ouvert pour vous permettre de suivre l'événement en ligne.

Que vous organisiez un tournoi d'échecs ou des animations autour de l'art, de l'histoire ou encore de l'éducation, votre événement intégrera alors le site internet du Festival et sera connu auprès des joueurs d'échecs du monde entier via le hashtag #ChessConnectsUs, créé pour promouvoir notre discipline. Cette année, les thématiques à l'honneur seront : les femmes de science, et les joueuses d'échecs.

L'objectif est en effet de tisser des liens entre les joueurs partout dans le monde, autour d'une passion commune qui dépasse les frontières et qui constitue un langage universel. Le slogan « Célébrons la diversité et les 1000 facettes du jeu d'échecs » résume bien cette démarche bienveillante et cosmopolite à laquelle vous pouvez prendre part. L'an passé, 250 événements situés dans 25 pays ont été suivis par près de 100.000 personnes sur internet



# CALENDRIER DE LA SAISON

COUPE DE FRANCE	
1er tour	dimanche, 9 octobre 2022
2e tour	dimanche, 4 décembre 2022
1/32 finales	dimanche, 8 janvier 2023
1/16 finales	dimanche, 5 février 2023
1/8 finales	dimanche, 26 mars 2023
1/4 finales	dimanche, 14 mai 2023
1/2 finales	samedi, 24 juin 2023
finale	dimanche, 25 juin 2023

COUPE JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE	
Limite départementale	samedi, 31 décembre 2022
Phase 2	dimanche, 26 mars 2023
Phase 3	dimanche, 14 mai 2023
finale	24 & 25 juin 2023

COUPE DE LA PARITÉ	
Limite Ligue	dimanche, 19 mars 2023
Phase 2	dimanche, 7 mai 2023
finale	24 & 25 juin 2023

Trophée Roza Lallemand - Rapide Féminin	
Limite Phase 2	lundi, 8 mai 2023
finale	17 & 18 juin 2023

EXAMENS D'ARBITRAGE	
	samedi, 3 décembre 2022
	samedi, 10 juin 2023
INSTITUTIONNEL	
Comité Directeur FFE	19 et 20 novembre 2022
Comité Directeur FFE	18 et 19 mars 2023
Comité Directeur FFE	17 et 18 juin 2023
Assemblée Générale FFE	samedi, 29 avril 2023
Commission Technique	samedi, 13 mai 2023

	TOP 16	NATIONALE 1	NATIONALE 2	NATIONALE 3
R1	jeudi, 1 juin 2023	samedi, 15 octobre 2022	dimanche, 16 octobre 2022	dimanche, 16 octobre 2022
R2	vendredi, 2 juin 2023	dimanche, 16 octobre 2022	samedi, 26 novembre 2022	samedi, 26 novembre 2022
R3	samedi, 3 juin 2023	samedi, 26 novembre 2022	dimanche, 27 novembre 2022	dimanche, 27 novembre 2022
R4	dimanche, 4 juin 2023	dimanche, 27 novembre 2022	dimanche, 11 décembre 2022	dimanche, 11 décembre 2022
R5	lundi, 5 juin 2023	dimanche, 15 janvier 2023	dimanche, 15 janvier 2023	dimanche, 15 janvier 2023
R6	mardi, 6 juin 2023	samedi, 11 mars 2023	dimanche, 29 janvier 2023	dimanche, 29 janvier 2023
R7	mercredi, 7 juin 2023	dimanche, 12 mars 2023	samedi, 11 mars 2023	samedi, 11 mars 2023
R8	jeudi, 8 juin 2023	samedi, 1 avril 2023	dimanche, 12 mars 2023	dimanche, 12 mars 2023
R9	vendredi, 9 juin 2023	dimanche, 2 avril 2023	dimanche, 2 avril 2023	dimanche, 2 avril 2023
R10	samedi, 10 juin 2023			
R11	dimanche, 11 juin 2023			

	TOP JEUNES	NATIONALE 1 JEUNES	NATIONALE 2 JEUNES	FINALES SCOLAIRES
R1	samedi, 19 novembre 2022	dimanche, 20 novembre 2022	dimanche, 20 novembre 2022	ÉCOLES
R2	dimanche, 20 novembre 2022	dimanche, 4 décembre 2022	dimanche, 4 décembre 2022	9 au 11 juin 2023
R3	dimanche, 20 novembre 2022	dimanche, 18 décembre 2022	dimanche, 18 décembre 2022	COLLÈGES
R4	samedi, 17 décembre 2022	dimanche, 8 janvier 2023	dimanche, 8 janvier 2023	9 au 11 juin 2023
R5	dimanche, 18 décembre 2022	dimanche, 22 janvier 2023	dimanche, 22 janvier 2023	
R6	dimanche, 18 décembre 2022	dimanche, 5 mars 2023	dimanche, 5 mars 2023	
R7	lundi, 19 décembre 2022	dimanche, 26 mars 2023	dimanche, 26 mars 2023	
R8	samedi, 27 mai 2023			
R9	dimanche, 28 mai 2023			
R10	dimanche, 28 mai 2023			
R11	lundi, 29 mai 2023			

	TOP12 FÉMININ	CHAMPIONNATS DE FRANCE
R1	jeudi, 18 mai 2023	Universitaires 04 & 05 février 2023
R2	vendredi, 19 mai 2023	Jeunes 23 au 30 avril 2023
R3	vendredi, 19 mai 2023	Malvoyants 18 au 21 mai 2023
R4	samedi, 20 mai 2023	Rapide et Blitz dates selon organisateur
R5	dimanche, 21 mai 2023	Rapide Féminin - Trophée Lallemand 17 & 18 juin 2023
1/2 finales	samedi, 24 juin 2023	Toutes catégories 18 au 27 août 2023
finale	dimanche, 25 juin 2023	

NATIONALE 1 FÉMININE	
	20 & 21 mai 2023
NATIONALE 2 FÉMININE	
Limite Ligue	dimanche, 26 février 2023
Inter ligues	20 & 21 mai 2023



# Calendrier FFE 2022/2023

Zone A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 Zone B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg  
 Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août		
1 J	2 V	3 S	1 J	2 V	3 S	1 M	2 M	3 M	1 D	2 L	3 M	1 M	2 J	3 V	1 M	2 D	3 L	1 M	2 D	3 M	1 L	2 M	3 M	1 J	2 V	3 S	1 S	2 D	3 M						
4 D	5 M	6 J	4 D	5 L	6 M	4 S	5 D	6 L	4 M	5 J	6 V	4 S	5 D	6 L	4 M	5 M	6 J	4 S	5 D	6 L	4 J	5 V	6 M	4 D	5 L	6 M	4 M	5 M	6 J						
7 M	8 J	9 V	7 M	8 J	9 V	7 M	8 M	9 J	7 S	8 D	9 L	7 M	8 M	9 J	7 M	8 M	9 J	7 M	8 M	9 J	7 D	8 L	9 M	7 M	8 M	9 M	7 V	8 S	9 M						
10 S	11 D	12 L	10 S	11 D	12 L	10 S	11 S	12 D	10 M	11 M	12 J	10 V	11 S	12 D	10 M	11 M	12 J	10 V	11 S	12 D	10 L	11 M	12 M	10 S	11 D	12 M	10 J	11 M	12 S						
13 M	14 M	15 J	13 M	14 M	15 J	13 L	14 M	15 M	13 V	14 S	15 D	13 L	14 M	15 M	13 L	14 M	15 M	13 L	14 M	15 M	13 S	14 D	15 L	13 M	14 M	15 S	13 J	14 V	15 M						
16 V	17 S	18 D	16 V	17 S	18 D	16 L	17 M	18 M	16 L	17 M	18 M	16 J	17 V	18 S	16 L	17 M	18 M	16 J	17 V	18 S	16 M	17 M	18 M	16 V	17 S	18 D	16 D	17 L	18 M						
19 L	20 M	21 J	19 L	20 M	21 J	19 D	20 V	21 S	19 D	20 V	21 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	20 M	21 V	22 S	23 M	24 J						
22 J	23 V	24 S	22 J	23 V	24 S	22 M	23 M	24 M	22 S	23 D	24 L	22 M	23 M	24 M	22 M	23 J	24 V	25 S	22 L	23 M	24 M	25 M	26 V	27 S	28 M	26 M	27 J	28 L	29 M						
25 D	26 L	27 M	25 D	26 L	27 M	25 S	26 M	27 M	25 M	26 M	27 M	25 S	26 M	27 M	28 M	29 M	30 J	31 V	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	31 V	26 L	27 M	28 V	29 S	30 D						
28 M	29 J	30 V	28 M	29 J	30 V	28 M	29 M	30 M	28 S	29 D	30 L	28 M	29 M	30 M	28 M	29 M	30 J	31 V	28 M	29 M	30 M	31 M	28 M	29 M	30 V	28 L	29 S	30 D	31 L						

**T16** Top 16 Nationale 1

**N1** Nationale 1

**N2** Nationale 2

**N3** Nationale 3

**TJ** Top Jeunes

**NJ** Nationale Jeunes (1 et 2)

**CU** Championnat Universitaire

**CF** Coupe de France

**JCL** Coupe Jean-Claude Loubatière

**CP** Coupe de la Parité

**T12F** Top 12 Féminin

**N1F** N1 Féminine

**N2F** N2 Féminine

**RF** Cdp. de France féminin rapide

**FS** Finales Scolaires

**IV** Cdp. des maillots

**AG** Assemblée Générale

**CD** Comité Directeur

**CT** Commission Technique





## CONTACTEZ FACILEMENT LE BON INTERLOCUTEUR FFE

Afin de vous permettre d'obtenir plus facilement des réponses à vos questions, la FFE a mis en place un système de contact très facile à utiliser.

Vous pouvez dès à présent poser votre question en cliquant sur la bulle de dialogue qui se trouve en bas à droite du site fédéral.

Écrivez votre question, puis indiquez votre adresse mail, et le tour est joué !

Votre demande sera ensuite orientée vers le bon interlocuteur au sein de l'équipe fédérale, qui pourra ainsi vous apporter une réponse par mail ou directement dans le chat en fonction de ses disponibilités.



**Vous pouvez aussi poser vos questions en utilisant  
l'adresse mail unique [contact@ffechecs.fr](mailto:contact@ffechecs.fr)**

# VOS CONTACTS

## Administratif & siège fédéral

- Technique et Formation : [Jordi Lopez](#) (01 39 44 65 82)
- Homologations de tournois, Elo Fide et problèmes informatiques : [Erick Mouret](#)
- Comptabilité, affiliation, modifications bases de données FFE: [Laetitia Chollet](#) (01 39 44 65 83)
- Communication, relations presse, événementiel, services généraux, logistique : [Joëlle Mourgues](#) (01 39 44 65 81)
- Community Manager, réseaux sociaux, communication : [Samuel Bielka](#)

## Contacts : interclubs

### Interclubs «toutes-catégories»

- TOP16 : [Stéphane Escafre](#)
- N1 : [Dominique Gaude](#)
- N2 : [Denis Regaud](#)
- N3 : [Charles-Henri Rouah](#)
- N4 et division inférieure : votre ligue ou cdje
- Pour chaque groupe : voir sur votre calendrier

### Interclubs «jeunes»

Responsable général : [Erick Mouret](#)

- TOP-jeunes : [Erick Mouret](#)
- N1-jeunes : Pour chaque groupe, voir sur votre calendrier
- N2-jeunes : Pour chaque groupe, voir sur votre calendrier
- N3-jeunes et division inférieure : votre ligue ou cdje

### Interclubs «féminins»

Responsable général : [Dominique Dervieux](#)

- TOP12F : [Dominique Dervieux](#)
- N1F Nord : [Anémone Kulczak](#)
- N1F Est : [Dominique Dervieux](#)
- N1F Ouest : [Jean-Luc Violeau](#)
- N1F Sud : [Dominique Dervieux](#)
- N2 : [Philippe Blot](#)

## Coupes nationales

- Coupe de France : [Bruno Adeline](#)
- Coupe Loubatière : [Alain Lucazeau](#)
- Coupe de la parité : [Sonia Bogdanovsky](#)

## Championnats Scolaires

- Championnat des écoles et championnat des collèges : [Alain Saint-Arroman](#)

## Compétitions individuelles

- Challenge National Blitz : [Charles-Henri Rouah](#)
- Championnat de France Rapide féminin-Trophée Roza Lallemand : [Christian Bleuzen](#)

## Classements ELO

- Elo FIDE lent-rapide-blitz : [Erick Mouret](#)
  - Elo FFE Rapide : Le responsable du Elo de votre ligue
  - Elo FFE Blitz : [Charles-Henri Rouah](#)
- (le Elo FFE Lent n'existe plus depuis le 01/09/2018)

## Directions & Commissions

- Commission Technique : [Jean-Christophe Carpentier](#)
- Direction Nationale de l'Arbitrage : [John Lewis](#)
- Commission Santé Social Handicap : [Franck Droin](#)
- Commission Scolaire : [Olivier Minaud](#)
- Commission Mixité : [Isabelle Billard](#)
- Commission Commission Prévention des violences : [Thomas Bigot](#)
- Commission d'Appels Sportifs : [Laineur Chazeau](#)
- Commission Culture : [Alain Barnier](#)
- Commission d'Appel : [Aurélie Dacalor](#)
- Commission Médicale : [Marion Penalver](#)
- Commission de Discipline : [Rémi Helfer](#)
- Commission d'Homologation : [Dominique Dervieux](#)
- Commission de Contrôle Économique et de Gestion : [Pascal Rossi](#)
- Commission Internationale : [Stéphane Escafre](#)
- Commission Fair-Play : [Denis Regaud](#)

## Liens pratiques

- S'inscrire à un tournoi FFE ou changer de club : <http://www.echecs.asso.fr/MonCompte.aspx>
- Gérer votre club : <http://clubs.echecs.asso.fr/>
- Contacter une ligue régionale : <http://www.echecs.asso.fr/Ligues.aspx>
- Contacter un comité départemental : <http://www.echecs.asso.fr/Comites.aspx>